

Code de conduite du EP Paris pour les enseignants et les membres du personnel, quel que soit le type de contrat.

Lorsque vous travaillez pour EP Paris, vous devez faire preuve de normes élevées de conduite personnelle et professionnelle.

Les déclarations suivantes définissent le comportement et les attitudes qui établissent la norme requise pour la conduite pendant l'emploi ou l'embauche par EP Paris :

1. Professionnalisme et maintien de la confiance dans la profession

1.2

Vous devez maintenir des limites professionnelles appropriées, éviter les contacts ou les relations inappropriés avec les apprenants et respecter votre position de confiance unique lorsque vous travaillez dans le domaine de l'éducation.

1.3

Vous devez éviter les situations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du contexte professionnel, qui pourraient être contraires au droit pénal ou qui pourraient remettre en question votre aptitude à travailler avec les apprenants.

1.4

Vous devez respecter des normes de conduite personnelle et professionnelle, d'honnêteté et d'intégrité afin que le public ait confiance en vous lorsque vous travaillez dans un cadre éducatif.

1.5

Vous devez faire preuve de professionnalisme, d'honnêteté et d'intégrité dans vos relations et communications avec EP Paris ou les institutions partenaires (y compris les institutions potentielles et passées).

1.6

Vous devez garder à l'esprit que, tout en travaillant dans un cadre éducatif, vous êtes un modèle pour les apprenants.

2. Responsabilités professionnelles vis-à-vis des apprenants

2.1

Vous devez traiter les renseignements personnels sensibles sur les apprenants avec respect et confidentialité et ne pas les divulguer à moins que votre employeur ou la loi ne l'exige.

2.2

Vous devez être véridique, honnête et juste en ce qui concerne les informations que vous fournissez sur les apprenants.

2.3

Vous devez viser à être un modèle positif pour les apprenants et à les motiver et les inspirer à réaliser leur plein potentiel.

2.4

Vous devez maintenir une connaissance et une compréhension à jour des procédures de protection telles qu'elles peuvent s'appliquer dans votre lieu de travail, et les mettre en œuvre et les respecter.

2.5

Vous devez faire part de toute préoccupation que vous pourriez avoir concernant le comportement d'un collègue en relation avec un enfant ou un adulte présentant des vulnérabilités, en utilisant les procédures appropriées en place.

2.7

Vous devez connaître les principes généraux de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant concernant l'égalité de traitement, l'intérêt supérieur de l'enfant et l'importance accordée aux opinions de l'enfant. Que vous travailliez directement avec les jeunes apprenants ou non.

3. Compétence professionnelle

3.1

Vous devez maintenir et développer votre pratique professionnelle tout en travaillant dans un cadre éducatif afin de vous assurer de continuer à répondre aux exigences qui comprennent :

- Connaissances et compréhension professionnelles ;
- Compétences et aptitudes professionnelles ;
- Valeurs professionnelles et engagement personnel.

3.2

Vous devez rafraîchir et développer vos connaissances et vos compétences par le biais d'un développement professionnel continu et du maintien de bonnes pratiques réflexives.

4. Professionnalisme envers les collègues, les parents et les soignants

4.1

Vous devez travailler de manière collégiale et coopérative avec des collègues et des membres d'autres professions pertinentes.

4.2

Vous devez traiter tous les collègues, les parents et les soignants de manière équitable et respectueuse, sans discrimination.

4.3

Vous ne devez pas formuler de critiques ou d'accusations malveillantes ou infondées à l'égard de collègues qui pourraient les miner sur le plan professionnel ou dans les jugements professionnels qu'ils portent.

4.4

Vous devez promouvoir de bonnes relations entre la maison et l'école/le collège et, à ce titre, respecter le rôle des parents et des tuteurs dans l'expérience d'apprentissage, le cas échéant.

4.5

Vous devez faire preuve d'une grande prudence lorsque vous exprimez des opinions en public sur votre employeur et être conscient des exigences du RGPD/CNIL concernant le traitement des informations concernant les parents, les tuteurs et les apprenants.

5 : Égalité et diversité

5.1

Vous devez vous engager et travailler positivement avec les apprenants, les collègues, les parents et les soignants de manière ouverte, inclusive et respectueuse, conformément à la loi et avec une approche sans jugement, quels que soient leurs antécédents, leur situation personnelle, leurs différences culturelles, leurs valeurs et leurs croyances.

5.2

Vous devez aider les apprenants à comprendre les différents points de vue, perspectives et expériences et à développer des relations positives à la fois au sein de l'établissement éducatif et dans la communauté locale.

5.3

Vous devez reconnaître que vous êtes un modèle et devez donc être conscient de l'impact potentiellement grave que toute manifestation d'intolérance ou de préjugés de votre part pourrait avoir sur votre position lorsque vous travaillez dans un cadre éducatif et sur votre aptitude à travailler avec des apprenants.

5.4

Vous ne devez pas porter atteinte aux valeurs européennes fondamentales, notamment la démocratie, l'État de droit, la liberté individuelle et le respect mutuel, ainsi que la tolérance à l'égard de ceux qui ont des religions et des croyances différentes. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une école publique, vous devez connaître la Charte de Laïcité et respecter et défendre les valeurs de la République française.

Ce document a été adapté par le General Teaching Council Scotland : <https://www.gtcs.org.uk/documents/pages/code-of-professionalism-and-conduct-02-the-code> Ce code de conduite a été félicité par le Conseil de l'Europe pour sa conception réussie grâce à l'implication des principales parties prenantes. La version 5.4 a été ajoutée pour refléter le contexte français. <https://rm.coe.int/vol-4-codes-of-conduct-for-teachers-in-europe-a-background-study/168074cc72>